



# VAINCRE le chômage et la précarité

n°102 ► février 2016

Lettre du comité chrétien de solidarité avec les chômeurs et les précaires

## Comme un arbre

*Il y a la cime touffue :  
c'est la tête pensante,  
ceux qui sont en haut  
et qui décident de tout.*

*On peut dire aussi  
que la cime pensante,  
c'est un peu Dieu.*

*Quand j'ai quelque chose  
de négatif en tête,  
il n'y a que Lui  
qui me permet d'en sortir.*

*On peut discuter avec Dieu.*

*Moi, Dieu, je lui parle  
comme à un proche,  
comme Moïse qui allait parler  
avec lui sous la tente.*

*Dieu se met à l'écoute de tous.*

*Moi, au niveau des prières,  
je ne sais pas trop,  
je n'ai pas fait le caté,  
donc je lui parle  
comme je sais faire.*

*Il y a les racines.*

*Les racines, c'est un peu comme  
des fils qu'on essaie de suivre.*

*Dans ces fils,*

*c'est Dieu qui nous parle.*

*Il n'y a pas qu'une racine,  
il y a des racines et c'est important  
car c'est avec chacun comme il est  
qu'on peut faire pousser l'arbre.*

*Les racines,  
avec des gens différents.  
Ça pousse, et les fruits,  
c'est que pauvres et riches  
on puisse être  
ensemble, mélangés.*



In Servons la fraternité, page 45

Nous finissons par avoir de la compassion pour les ministres du travail successifs, qui doivent commenter chaque mois les chiffres mauvais, toujours, du chômage. Embellie pour les 25 ans ce mois-ci ? Voire, oui pour la seule catégorie A, mais si on ajoute les catégories B et C l'augmentation du nombre des chômeurs est au rendez-vous. Pourtant, les mesures prises par ceux qui nous gouvernent sont nombreuses. On dit qu'elles vont dans le bon sens, même si on précise parfois qu'il s'agit d'effet d'annonce : donner de la formation à 500 000 chômeurs en plus, on fait comment ? Il y a un peu moins de 600 000 chômeurs en formation aujourd'hui, pour près de 2,5 milliards d'euros, et pour les nouveaux, on prévoit une enveloppe de 1 milliard.

Bref, cela fait quarante ans que le chômage résiste à tous les dispositifs. Nous restons parmi les plus mauvais élèves de l'Europe sur cette question du chômage, et particulièrement du chômage de longue durée - qui touche 2,2 millions de nos concitoyens.

La société civile invente des réponses, comme ATD et ses soutiens, mais l'expérience des « territoires zéro chômage de longue durée », va toucher quelques dix territoires, relativement petits, et donc quelques centaines de chômeurs. Nous ne pouvons qu'applaudir, faire tout ce que l'on peut pour que cette expérimentation puisse réussir et essaimer largement. Mais sommes-nous là à la périphérie du problème, ou au cœur du problème ? A la périphérie, de par la dimension de cette initiative ; mais au cœur, parce qu'il s'agit d'hommes et de

femmes qui peuvent là retrouver leur dignité parce qu'ils peuvent désormais assumer financièrement leur vie et celle de leurs proches, et retrouver ce lien social, eux que le chômage avait conduits dans une grande solitude.

Le CCSC est né pour soutenir ces chômeurs qui tentaient de s'organiser, en les prenant pour ce qu'ils étaient, des chômeurs. Nous avons entendu que « chômeur » n'est pas une identité, qu'il s'agit là d'un moment transitoire. Mais le temps du chômage quand il dure, est un temps terrible. Il est un temps de remise en cause de soi et d'une société qui vit en acceptant de laisser 10% de sa population hors circuit, une société qui n'

imagine pas qu'on puisse produire autrement, consommer autrement, vivre autrement puisque pour elle, le chômage se résume à un moment vite passé, celui de l'annonce des mauvais chiffres et des résultats qui se font attendre. Le chômage est aussi une question spirituelle.

Notre petite voix doit pouvoir continuer à se faire entendre. Qu'elle soit irritante, à contretemps, qu'elle soit ignorée, contredite, à nos yeux elle demeure légitime au cœur de ce paradoxe bien mystérieux : alors même que le chômage est depuis des années la première préoccupation des Français, ce même pays s'y habitue.

Notre identité ? Nous refusons ce comportement « habitués ». Nous croyons qu'il demeure pertinent de prendre la réalité telle qu'elle est, et les chômeurs de longue durée pour des chômeurs, et non seulement pour des ex-employés et des futurs salariés.

## Le chômage

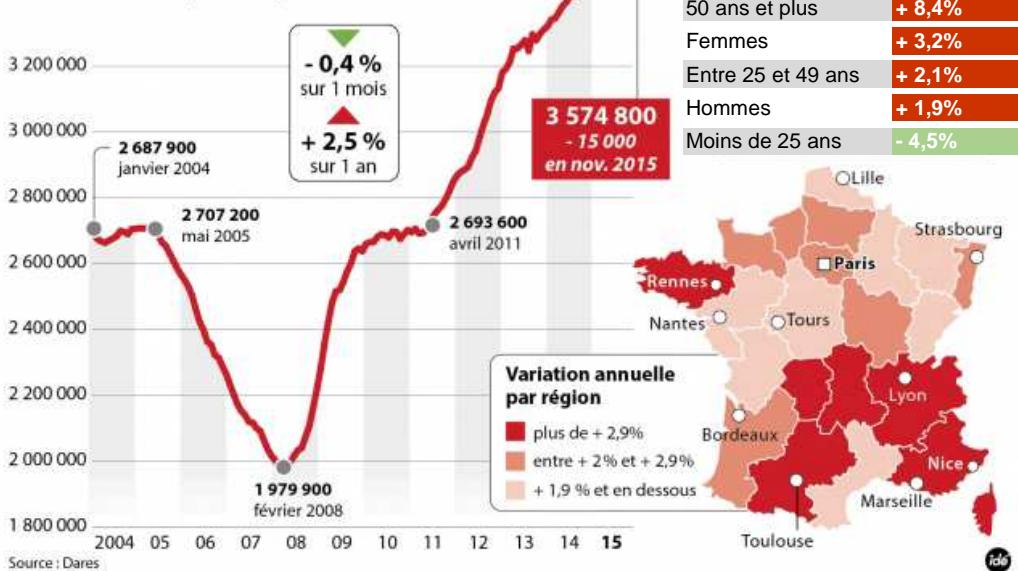


Gérard MARLE

# REPÈRES

## Le chômage en novembre

Demandeurs d'emploi (catégorie A)



## Sur douze mois, un triste bilan

Si le dernier trimestre 2015 a effectivement rompu avec la litanie ininterrompue des mauvais chiffres des années précédentes, le bilan sur les douze derniers mois demeure néanmoins peu reluisant. Entre fin novembre 2014 et fin novembre 2015 l'augmentation atteint 2,5%. Soit presque 90 000 chômeurs de plus pour la seule catégorie A.

De même la baisse de novembre 2015 de la catégorie A s'accompagne une nouvelle fois d'une hausse des catégories B et C regroupant les demandeurs d'emploi ayant un peu travaillé durant les mois précédents.

Dans le détail, la baisse du chômage a davantage profité aux jeunes. Chez les moins de 25 ans le recul atteint en effet 1,1% le mois dernier, confirmant une embellie sur l'ensemble de l'année.

Les seniors, eux, demeurent toujours particulièrement pénalisés. Les mois se suivent et se ressemblent avec un nombre de demandeurs d'emploi en hausse de 0,6% en novembre chez les plus de 50 ans. Sur les douze derniers mois le chômage des seniors atteint presque 10% (9,7%).

D'après Matthieu Castagnet,  
La Croix, 24 décembre 2015

Graphiques et données chiffrées d'après Alternatives économiques

## REPÈRES

Pour l'ONG Oxfam, déréglementation, privatisation, secrets financiers, mondialisation, tous les changements économiques opérés au cours des 30 dernières années ont exacerbé la capacité des riches et des puissants à faire usage de leur rang pour concentrer encore plus leurs richesses. L'organisation pointe en particulier l'évasion fiscale et les paradis fiscaux : ce sont 7 000 milliards d'euros qui échapperaient au fisc privant pays riches comme pays pauvres de ressources essentielles pour lutter contre les inégalités et la pauvreté.

Selon Henri Sterdyniak, économiste à l'OFCE, les États semblent avoir démissionné. Ce sont les entreprises qui jouent maintenant un rôle politique et orientent l'opinion, notamment par le contrôle des médias. Cela explique la difficulté d'imposer des idées comme la nécessité de politiques plus redistributives, la lutte contre les paradis fiscaux ou l'imposition de normes strictes dans des secteurs comme la pharmacie ou l'automobile.

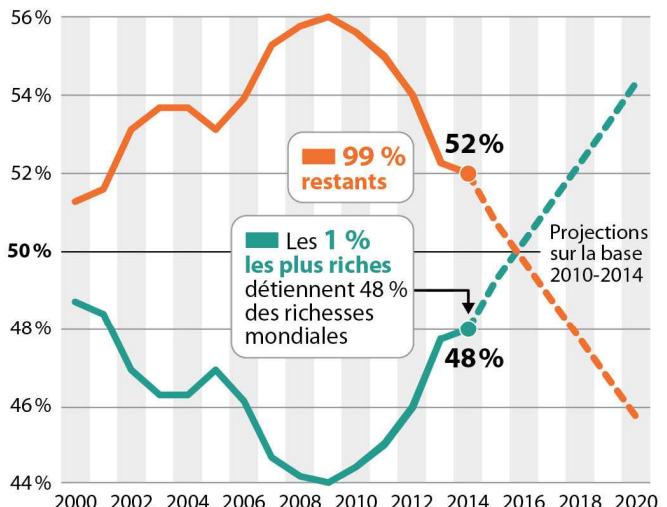
**La croissance dans les pays anglo-saxons bénéficie presque entièrement aux 1% les plus riches.**

Jean-Thomas Lesueur, historien de formation, regrette que, dans son étude, Oxfam ne mette pas plus en avant ces millions de gens qui sont sortis de la pauvreté ces dernières années, justement grâce à l'explosion des richesses liées à la mondialisation et au développement du commerce. Mais il note curieusement que c'est dans

### La distribution des richesses dans le monde

#### Part des richesses mondiales

OXFAM France



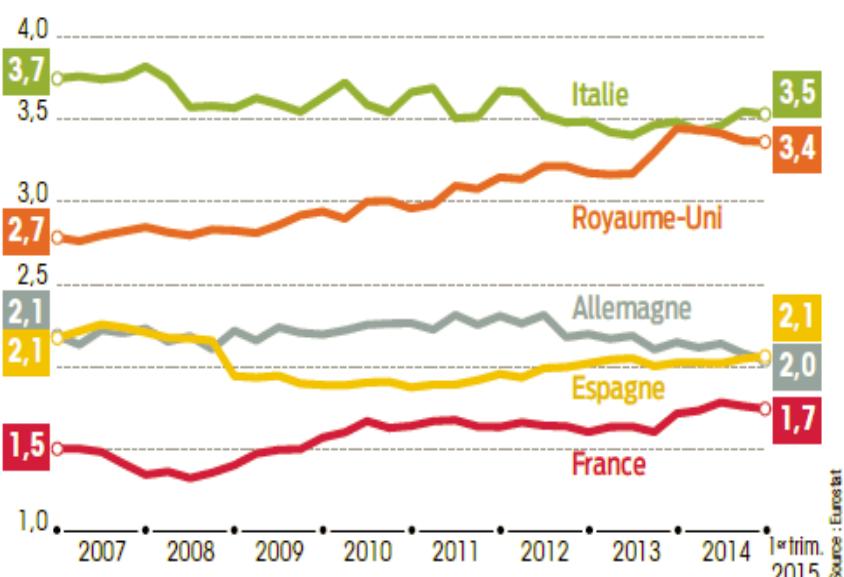
#### Les riches de plus en plus riches

Nombre de milliardaires requis pour cumuler autant de richesses que la moitié la plus pauvre de la population



Source : rapport Oxfam, «Insatiable richesse», janvier 2015

### Nombre de travailleurs indépendants sans salarié, en millions



### Le travail indépendant en plein essor

11%, c'est la part des travailleurs indépendants en France, contre 7% aux Etats Unis, mais comme en Allemagne, 11% et derrière le Royaume Uni, 14,6% et l'Espagne, 16,6% comme le laisse penser le schéma.

Ce retour en grâce s'accompagne de conditions de travail parfois pénibles et de revenus peu élevés. Leurs horaires sont en moyenne de 10 heures par semaine supérieurs à ceux des salariés.

Globalement les travailleurs indépendants représentent en 2014 près de 19,5% des travailleurs pauvres en France. Les salariés, eux, en représentent 6,5%.

# VOTE HISTORIQUE CONTRE LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE – 9 DÉCEMBRE 2015

Où donc est l'originalité de ce projet porté par ATD Quart Monde ? Non dans le diagnostic, ni même dans les convictions - « *La privation d'emploi est source de toute misère.* » « *Sans emploi aucun problème ne trouve sa solution.* » « *Personne ne doit être exclu ni mal considéré* » - mais dans le point de départ qui repose sur 3 pieds :

- Personne n'est inemployable, ce sont les conditions de travail qui sont le problème.
- Ce n'est pas le travail utile qui manque, il y a même plus de travail que de demandeurs.
- Ce n'est pas l'argent qui manque. Entre 15 000 et 17 000 € par an et par personne, voilà ce que paie la collectivité pour les sans-emploi. On compte plus de 2 millions de chômeurs de longue durée.

L'idée est née dans les années 1990. Le maire d'une commune s'est déclaré partant pour cette aventure « territoires zéro chômage » dès lors qu'il s'agissait de mobiliser tous les partenaires possibles - entreprises, syndicats, associations, services de l'Etat. Ils ont commencé par rencontrer les personnes concernées autour de la question « Que savez-vous faire ? Qu'aimez-vous faire ? Que voulez-vous apprendre? » Et les gens se sont montrés formidables.

Ensuite il a fallu chercher le travail possible. À la question « que faudrait-il faire sur le territoire? » les suggestions ont été très nombreuses.



TERRITOIRES  
ZÉRO CHÔMEUR  
DE LONGUE  
DURÉE

Le tri s'est fait en fonction de ce que les gens savaient faire ; en évitant ce qui ne rapporte rien et ce qu'une entreprise peut faire. Donc l'accord s'est réalisé pour des travaux semi-solvables - interstitiels, dira-t-on plus tard.

Avec les 15 000 euros annuels d'allocations diverses, tout devenait possible. Seulement la législation ne le permettait pas. Jusqu'au vote de la loi du 9 décembre 2015 qui autorise l'expérimentation sur une dizaine de territoires pour une durée de 5 ans. Ainsi, on va financer l'emploi et non l'absence d'emploi.

Le but de l'entreprise conventionnée mise en place est donc de créer de l'emploi sans que cela ne coûte à la collectivité. C'est tout le pari de ces expériences.

À la différence des contrats aidés, précaires, les demandeurs d'emploi, entre 100 et 200 par territoire, seront embauchés en CDI et payés au Smic. Ces embauches seront financées par un fonds d'expérimentation qui permettra d'amorcer le projet. Chacun pourra à tout moment quitter cette entreprise conventionnée pour rejoindre une entreprise classique.

Pour les promoteurs de cette expérimentation

- ATD Quart Monde, rejoint notamment par la Fnars, le Pacte



Civique, le Secours catholique - , il s'agit d'identifier les savoir-faire des personnes en recherche d'emploi et de créer des postes concordants selon les besoins recensés sur le territoire, sans surcoût pour la collectivité. Le succès de cette expérimentation repose sur des conditions précises : une initiative locale, basée sur le volontariat, qui implique l'ensemble des acteurs du territoire. La force de ce projet tient à son appui sur

l'existant : en supprimant la pénurie d'emploi on redonne toute sa valeur au système de l'action sociale

(accompagnement, insertion...)

Grâce à cette loi, l'expérimentation durera cinq ans et concernera dix territoires, urbains et ruraux. Les premiers territoires engagés dans le projet sont l'Ille-et-Vilaine, les Deux-Sèvres, la Nièvre, la Meurthe-et-Moselle et les Bouches du Rhône.

Dans un second temps et à l'issue de l'évaluation, une seconde loi pourrait étendre l'expérimentation à plusieurs centaines de territoires afin d'acter sa faisabilité à grande échelle.

L'ensemble de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » et la loi qui en a découlé sont le fruit d'un changement de paradigme au sein de notre société : il y a du travail, des compétences et de l'argent.

Il y a du travail,  
des compétences  
et de l'argent. »

## Y a-t-il un risque à créer durablement un « troisième marché du travail » à côté de ceux de l'emploi public et de l'emploi privé classique ?

**U**n troisième marché du travail existe déjà, celui de l'emploi partiellement subventionné. L'emploi adapté aux travailleurs handicapés en fait partie. C'est dans ce cadre que s'inscrirait le marché de « l'emploi-formation disponible ». Mais :

- D'une part, pour les personnes, il ne devrait être que transitionnel, sauf pour une minorité d'entre elles. C'est l'un des objets de l'expérimentation de le vérifier.
- D'autre part il nous semble que si risque il y a, il faudrait le préciser : est-ce réellement problématique d'avoir un tiers-secteur d'emplois mixtes financés conjointement par le chiffre d'affaires et par des subventions publiques, dès l'instant où il tend à se stabiliser en volume, voire à décroître? Ce que, là encore, l'expérimentation devra permettre de vérifier.
- Le risque est, en tout état de cause, bien moindre que celui de laisser les personnes s'enfoncer dans le chômage de longue durée et l'exclusion, avec des conséquences graves pour elles, leur famille et la cohésion sociale du territoire.



*L'idée est simple : rediriger ce coût pour financer les emplois manquants en assurant de bonnes conditions de travail. Ce travail sera financé par la réaffectation des coûts et manque à gagner dus à la privation durable d'emploi. Il s'agira donc du transfert d'un budget existant et pérenne sans coût supplémentaire pour « l'entreprise France », l'autre partie du financement étant constituée du chiffre d'affaires réalisé par la vente des travaux semi-solvables effectués (paiement par les clients des travaux effectués).*

## Ne créera-t-on pas une catégorie de « sous-salariés » ?

**L**e projet différencie l'entreprise à travers son conventionnement mais pas le salarié qui est employé en CDI de droit commun : le code du travail s'appliquera de la même manière à l'ensemble des salariés de la même entreprise. Aujourd'hui, les personnes qui subissent le chômage de longue durée sont, de fait, souvent considérées comme « citoyens de seconde zone ». Si le projet est convenablement mis en œuvre il leur permettra de retrouver une place reconnue dans la société et sera source d'un « vivre et travailler ensemble » plus exhaustif et de meilleure qualité. Il sera ainsi un puissant outil de lutte contre la pauvreté, source des inégalités les plus inacceptables.



**Le travail utile à la société n'est pas un travail au rabais.**

**On n'a pas tout essayé contre le chômage de longue durée.**

## Comment garantir la liberté de choix de chacun ?

**T**out d'abord les personnes en situation de chômage de longue durée ne se verront pas contraintes de prendre un emploi-formation disponible. Les personnes concernées ne seront pas « obligées » de rejoindre telle ou telle entreprise conventionnée à laquelle elles seraient affectées arbitrairement. L'adéquation sera préparée. Elles auront donc le choix parmi les entreprises conventionnées locales si elles souhaitent prendre un poste en emploi-formation disponible.

*Informations :*  
ATD Quart-Monde  
Revue Partage, janvier 2015

## Qu'est-ce qui différencie une entreprise conventionnée d'une entreprise d'insertion?

**C**inq points différencient principalement l'entreprise conventionnée et l'entreprise d'insertion :

- L'entreprise conventionnée a pour objectif de contribuer à l'éradication du chômage de longue durée sur le territoire, alors que l'entreprise d'insertion vise à participer au « parcours vers l'emploi » d'un nombre défini de personnes mais n'a pas d'objectif territorial affiché ;
- Elle ne sélectionne pas à l'entrée les chômeurs de longue durée (ce qui n'est pas le cas des EI même si elles sont moins sélectives qu'une entreprise classique), ce qui peut l'amener à recruter des personnes plus qualifiées ou plus éloignées de l'emploi que le public traditionnel des EI ;
- Elle cherche systématiquement à pratiquer la mixité dans l'emploi, mélangeant dans ses équipes de travail des chômeurs de longue durée et des salariés, solidaires du projet et recrutés selon des procédures ordinaires ;
- Elle recrute systématiquement en CDI et peut constituer un lieu d'emploi durable - voire définitif pour des personnes qui, pour diverses raisons, ne pourraient trouver un emploi en entreprise classique ;
- Son activité porte essentiellement sur des travaux utiles qui aujourd'hui ne sont pas effectués faute d'être solvables, alors que l'EI se situe principalement sur des marchés concurrentiels.

# LE CHÔMAGE – UN TEMPS À VIVRE ?

Consulté, le CCSC a dû synthétiser ses convictions et propositions sur un recto-verso. Il semble que dans la réflexion de nos interlocuteurs le chômage soit une question à prendre pour elle-même et pas seulement un temps en attente d'un autre temps, parce que pour des millions il dure longtemps. Ce temps est aussi à prendre pour lui-même. Ce n'est pas un temps mort, ce n'est pas un temps pour rien. Il fait regarder le monde autrement, il ouvre aux questions spirituelles. Dès le départ le CCSC n'a cessé de l'affirmer.

Quant à la maison des chômeurs de Toulouse, à travers sa réflexion sur le « temps libéré », elle a pris cette problématique à bras-le-corps : le temps du chômage peut être un lieu de renouveau. C'est ce que note Daniel Guy, Maître de conférences en Sciences de l'éducation à l'université de Toulouse Jean Jaurès.



**F**rappés plus que d'autres par les inégalités d'accès à la formation tout au long de la vie qui se déclinent selon l'âge, la taille de l'entreprise, la qualification, le statut d'emploi et le sexe, des chômeurs et précaires avaient pris en charge au sein des maisons de chômeurs, notamment celle de Toulouse, l'organisation de leur temps libéré avec l'*objectif rappelé par Annie Dreuille (2010) de formaliser une alternative à la seule formation professionnelle qualifiante*. Il s'agissait de revaloriser le temps du chômage et de chercher d'autres propositions de formation que l'existant, très ciblées professionnellement et ne débouchant pas sur le retour à l'emploi. S'affranchissant d'emblée de la division historique entre les trois grands courants qui structurent et organisent la formation tout au long de la vie : l'éducation ouvrière, l'éducation populaire et la formation professionnelle continue, l'Académie du temps libéré avait renoué avec la visée émancipatrice d'auto réalisation sociale inscrite au cœur de l'éducation permanente.

Comme l'éducation populaire avait en son temps mobilisé la culture et les loisirs contre le fascisme, l'Académie du temps libéré s'est construite contre la société d'exclusion en récusant toute approche occupationnelle des acteurs en situation précaire. La **mobilisation de la culture et des loisirs visait la transformation du temps du chômage, vécu négativement, en un temps de maturation d'un nouveau projet de société**. Une société dans laquelle le travail professionnel ne serait plus le seul lieu de la réalisation de soi. Mais, pour que cette nouvelle société advienne, une étape essentielle devait être franchie : celle la reconnaissance institutionnelle d'une représentation syndicale spécifique des chômeurs.

L'Académie du temps libéré œuvrait pour une **réconciliation des chômeurs et précaires avec la vie sociale et politique**. Ce faisant, les compétences acquises et mobilisées dans le cadre du temps libéré étaient autant d'atouts et d'expertise transférables dans le champ professionnel. Et le fait de ressaisir le fil de son histoire personnelle et de pouvoir vivre dignement ce temps libéré n'était-il pas le meilleur fondement d'un retour à une activité professionnelle?



I | I faut comprendre à quel point le chômage est multiplicateur d'exclusion, déstabilisateur de la société. C'est la mère de toutes les exclusions : isolement, difficultés financières, découragement, repli sur soi, perte de confiance en soi, manque d'espérance, sentiment d'être inutile à la société, voire d'en être exclu. En même temps les chômeurs apprennent à trouver leur chemin là où il n'y a que de l'incertitude, « à construire des résistances ». Ils ne font pas que subir (cf. Didier Demazières, VLC 101). Le chômage dérègle tout même si le travail ne règle pas tout.

De l'enseignement social de l'Eglise nous ne retenons ici que le dernier texte du pape François « Loué sois-tu ». Il cite Jean-Paul II (Laborem exercens, 1981) par où l'Eglise réaffirme la nécessité de préserver le travail. **Et François, prenant en compte le chômage massif**, affirme que « dans cette situation (de chômage) mondiale et complexe, on ne peut pas seulement attendre la reprise », il dit qu'il faut investir avec courage dans la formation, réactiver une solidarité entre les générations, ouvrir concrètement les possibilités de crédit pour les nouvelles initiatives, soutenir l'apprentissage et le lien entre les entreprises, l'école et l'Université.

Il nous semble que l'Eglise est peu présente de façon explicite sur ce terrain, même si on ne peut nier que des actions non médiatisées sont réalisées par des chrétiens présents dans des associations, confessionnelles ou non (on en compte environ 5 000) et par des communautés chrétiennes.

Cette situation ouvre aux questions spirituelles. L'Eglise est attendue là aussi. L'Eglise sait en certaines circonstances mettre les pauvres, les souffrants, les chômeurs donc, au cœur de sa spiritualité. Pour Etienne Grieu, « L'Eglise redécouvre l'autorité de la Bonne Nouvelle à partir de ce qu'elle vit avec les personnes en détresse. Ce type d'autorité peut parler à tout homme car il s'agit tout simplement d'être conduit ensemble aux sources de ce qui fait vivre, là où on entend un appel qui nous dépasse, mais qui pourtant passe par nous ». Formulé autrement, par un rabbin : les problèmes matériels de mes frères sont devenus des problèmes spirituels pour moi.



## « LES RELIGIONS COMME SOURCE D'ESPÉRANCE »

Bernard Perret fut un intervenant remarqué aux dernières Semaines sociales de France. Voici un court extrait de son intervention.

Nous entendons que pour sortir du chômage il faut de la croissance. Certes, mais aujourd'hui la croissance sert presque exclusivement aux plus riches. Devant les défis écologiques, ne faut-il pas imaginer une autre croissance ? De même ne faut-il pas imaginer une autre gestion du temps du chômage, comme l'a entrevu la Maison des chômeurs de Toulouse ?

**N**ous sommes très loin d'avoir pris la mesure de ce que signifie l'impératif de vivre ensemble pacifiquement sur une planète aux ressources limitées, de ce qu'exige en terme de « savoir vivre ensemble » l'obligation de partager et de gérer solidairement une « maison commune » dont la fragilité commence tout juste à nous apparaître.

Force est de reconnaître que nous sommes très mal préparés, et très mal armés, pour relever un tel défi. Je n'ignore pas, certes, que des millions de gens se mobilisent à travers le monde pour défendre l'environnement ou pour se mettre au service d'un développement humain durable, à tous les niveaux, dans les ONG et dans beaucoup d'autres lieux, y compris les entreprises. Il ne manque pas, Dieu merci, d'engagements et d'actions exemplaires. Et pourtant, force est de constater que nous sommes loin du compte : en matière d'environnement, presque tous les clignotants sont au rouge.

Dans une telle situation, la première chose à faire est peut-être de prendre toute la mesure de ce qui nous empêche d'avancer.

L'un de nos principaux problèmes, c'est que nous sommes drogués à la croissance économique, une croissance qui, sous sa forme actuelle, est structurellement gourmande en énergie et destructrice de l'environnement. Si nous ne pouvons nous passer de la croissance, c'est d'abord, bien-sûr, parce qu'elle nous apporte confort, bien-être, de nouveaux moyens de communiquer et de nous déplacer, et beaucoup d'autres choses fondièrement bonnes et agréables. Mais ce n'est pas tout. Si la croissance nous manque autant c'est aussi, et peut-être surtout, parce qu'elle est nécessaire à l'équilibre social, dans des sociétés fondées comme la nôtre sur un idéal de liberté et de prospérité partagée. La croissance permet en effet de créer du travail et des emplois, offrant ainsi à chacun des opportunités d'ascension sociale et d'émancipation. Par-delà ses retombées sociales les plus tangibles, elle agit, une huile dans les rouages de la vie collective, un solvant qui dissout les contradictions sociales. L'une de ses fonctions les plus importantes est de contenir la violence, de lui permettre de s'exprimer de manière non sanglante, sous la forme d'une compétition généralisée dans laquelle nous sommes tous engagés d'une manière ou d'une autre. Si l'on suit les analyses lumineuses

de René Girard, la compétition économique est en effet le moyen qu'ont inventé les sociétés modernes pour se protéger de leur violence interne, en canalisant la « rivalité mimétique » vers l'enrichissement matériel. De fait, nos sociétés sont de plus en plus imprégnées de l'esprit de compétition (compétition économique, principalement, mais aussi sportive, politique). Ce n'est nullement un hasard si l'un des mots fétiches du débat public est le mot compétitivité). Quand on lit dans un journal « La Fnac convoite Darty » (titre récent du Monde de l'économie), tout le monde considère que c'est un aspect normal de la vie économique. Si l'on lisait « Durand convoite la femme (ou la voiture) de son voisin », cela passerait moins bien. Et pourtant, quelle est la différence ?



Or, ce contexte de compétition généralisée - à tous les niveaux, entre les individus, les entreprises, les territoires et les pays - nous rend terriblement court-termistes, que ce soit en politique ou en économie. Nous sommes tous engagés dans des parties que nous devons absolument gagner, très vite, sous peine d'être exclus du jeu. C'est cela, plus encore que le besoin de disposer de nouveaux biens matériels, qui rend la croissance si nécessaire. L'accumulation sans limite de nouvelles richesses est en effet ce qui permet à la compétition sociale de rester un jeu à somme positive, un jeu où il y a, au bout du compte, plus de gagnants que de perdants.

Le problème, c'est que, sous sa forme actuelle, cette croissance est incompatible avec la sauvegarde de notre niche écologique.

### La croissance ne fait pas le bonheur.

Il faut rappeler que le but de l'économie n'a jamais été de maximiser la croissance, mais le bien-être ou le « bonheur ». C'est peut-être ici que la différence entre les comptables et les économistes est la plus visible. Il peut être parfaitement légitime d'investir, pour des raisons économiques ou écologiques, dans des secteurs à faible progrès technique si cela satisfait des besoins jugés essentiels (la transition énergétique, la culture, l'art, etc.)

# POUR UNE INTELLIGENCE ÉCOLOGIQUE

Chronique de Bernard Ginisty du 1e septembre 2015



Par delà les péripéties des querelles politiciennes et des stratégies présidentielles qui occupent le plus clair du temps des partis politiques, l'écologie constitue le nouveau paradigme qui doit nous amener à repenser les outils du vivre ensemble. Cette question ne saurait être la propriété d'un parti politique, fut-il écologiste. La chronique des crises sans fin qui traversent le parti Europe Ecologie les Verts démontre, s'il le fallait, la vanité de cette prétention. La société civile s'empare de plus en plus de cette question comme en témoignent, entre autres, les Assises chrétiennes de l'écologie tenues à Saint-Étienne fin août 2015.

En effet, l'écologie suppose que nous interrogeons les outils avec lesquels nous pensons l'économie. En 2011, l'ingénieur et socio-économiste Bernard Perret avait écrit un ouvrage remarquable intitulé *Pour une raison écologique* où il notait ceci : « *Le souci du long terme constitue le noyau rationnel de l'attitude écologique, mais il est absent de contexte immédiat de la plupart de nos décisions.*

*Nous sommes pris dans un flux continu d'actions et de choix qui s'enchaînent selon leur propre logique. (...) On vient nous rappeler à chaque instant que l'argent peut tout acheter et que rien n'est plus important au monde que de produire et consommer des biens monnayables, mais rien ne vient nous rappeler concrètement nos devoirs vis-à-vis de nos descendants*. Il concluait son livre par un appel à « *cultiver l'intelligence écologique* ».

Dans cet esprit, il vient de publier un petit ouvrage d'une centaine de pages très utile pour tous ceux qui se sentent concernés par ce travail de refondation. Le cœur de son propos est de montrer que « *les causes structurelles de la panne de croissance et la logique qui sous-tend les pratiques sociales de démarchandisation sont deux aspects d'une même situation historique* ». La panne de croissance qui se prolonge à cause de « *l'épuisement du « cœur du réacteur » de l'économie capitaliste, à savoir le mécanisme de transformation des besoins en marchandises et en profits financiers* » est un des signes d'un changement d'ère. Il se traduit par l'évolution des pratiques de consommation qui donnent de plus en plus d'importance à l'usage plutôt qu'à l'acquisition.

Au terme de son ouvrage, Bernard Perret livre une « *esquisse d'un programme de démarchandisation* » avec une trentaine de propositions très concrètes.

À l'heure où l'économisme à court terme tient lieu trop souvent de pensée politique, le propos de Bernard Perret me semble essentiel : « *L'économie n'est pas le bon langage pour dire la finitude du monde, pas plus qu'elle ne permet de fonder une position éthique face à cette finitude. La prise de conscience forcée à l'égard d'un écosystème fragile et limité constitue un changement majeur, une bifurcation brutale dans le cours de la civilisation. L'expansion du capitalisme industriel est indissociable du règne de l'objet manufacturé, appropriable et échangeable, dans lequel s'objective une richesse créée pour l'essentiel par le travail humain. La révolution écologique marque un changement radical dans le régime de la rareté : les biens rares autour desquels va devoir s'organiser l'activité sociale ne sont plus ceux que le travail humain peut produire, ce sont les ressources vitales fournies gratuitement par la nature. Ces biens devront être gérés collectivement sur des bases politiques et non en fonction de leur valeur marchande* ».



## Notre bien commun

Découvrir la pensée sociale de l'Eglise  
Sous la direction du Service national  
Famille et Société de la Conférence des  
évêques de France. (Ed. Atelier)

Un parcours pédagogique d'initiation  
à la pensée sociale de l'Eglise + DVD



Retrouvez-nous,  
réagissez  
sur le blog :

<http://ccscfrance.com/>

Publication trimestrielle

C.C.S.C. Centre Jean XXIII - 76 avenue de la Grande Charmille du Parc - 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS  
CCP 35 267 11 X La Source - <http://ccscfrance.com> - E-Mail : ccsc.vlc@gmail.com - Tél 01 69 46 13 03

Directeur de la publication : Jean-Pierre Pascual

Rédaction : Gérard Marle - Dominique Bourguin - François Soulage - Gabriel Teste de Sagey - Philippe Dauger - Annie Chaton - Marie-Christine Brun  
Commission paritaire 76 885 AS – ISSN 1148 2214 – Imprimerie ANAIS-MONDIAL NET – 125/131 avenue Louis Roche 92230 GENNEVILLIERS